



## Il y a forcément une solution qui vous correspond !

Changer de chaudière, faire poser des doubles vitrages, isoler votre toiture ou vos murs, vous y pensez ? Aujourd'hui éco-rénover votre logement devient plus facile et moins cher.

Avec « Rénovation info service », vous bénéficiez d'un dispositif complet d'accompagnement et de financement de vos travaux de rénovation énergétique.

Des facilités de financement

Des aides publiques renforcées

Deux nouvelles primes de 1 350 et 3 000 euros, selon votre situation

Un numéro unique, le 0810 140 240

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

## Rénovation énergétique, accédez à toutes les informations

Vous souhaitez éco-rénover votre logement pour faire des économies, gagner en confort et valoriser votre bien ? Il y a forcément une aide qui vous correspond !

Pour en savoir plus...

Appelez le

**0810 140 240**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

ou connectez-vous sur

**renovation-info-service.gouv.fr**

pour être mis en relation avec un conseiller du Point rénovation info service le plus proche de chez vous et bénéficier de conseils personnalisés.



renovation-info-service.gouv.fr  
**0 810 140 240**



## Éco-rénover votre logement devient aujourd'hui plus facile et moins cher !



# Pourquoi éco-rénover votre logement ?

# 1

## Pour faire baisser vos factures d'énergie



Changer la chaudière, faire poser des fenêtres à double vitrage, isoler les murs et la toiture... En éco-rénovant votre logement, vous diminuerez votre consommation d'énergie et réaliserez des économies importantes sur vos factures.



# 2

## Pour améliorer votre confort

Courants d'air, perte de chaleur, bruit, humidité... Beaucoup de logements sont mal isolés. Éco-rénover votre logement en faisant réaliser des travaux d'isolation (murs, toiture, fenêtres...) ou en installant des équipements plus performants (chaudière à condensation, pompe à chaleur...), c'est gagner en confort de vie.



## Pour augmenter la valeur de votre bien

# 3

Depuis 2011, pour vendre votre logement, l'affichage de la performance énergétique « Classe DPE » (Diagnostic de performance énergétique) est obligatoire. En améliorant la performance énergétique de votre bien, vous augmentez sa valeur.

# Et si c'était vous ?



## Ali et Nadia voudraient changer leur vieux chauffage et isoler enfin leurs fenêtres

EN COUPLE AVEC UN ENFANT, ALI ET NADIA SONT PROPRIÉTAIRES D'UN APPARTEMENT EN SAVOIE.

→ Leurs revenus annuels s'élèvent à **38 000 euros**. Pour installer une chaudière à condensation et poser des fenêtres à double vitrage, le coût des travaux est estimé à **10 700 euros**. Les aides publiques dont ils vont pouvoir bénéficier s'élèvent au total à **3 400 euros**, soit 31% du montant de leurs travaux.

→ Il reste à leur charge **7 300 euros**, qui pourront être financés par un emprunt bancaire d'une durée de 10 ans, soit un remboursement de moins de 80 euros par mois. **Dès la première année suivant les travaux, ils verront leur facture de chauffage et d'eau chaude baisser d'environ 35 %.**

# 80 %

## des travaux de Pascal et de Véronique seront subventionnés

PASCAL ET VÉRONIQUE, EN COUPLE AVEC TROIS ENFANTS, SONT PROPRIÉTAIRES D'UNE MAISON EN LOIRE-ATLANTIQUE.

→ Leurs revenus annuels s'élèvent à **33 000 euros**. Ils envisagent d'isoler la toiture et les murs, et d'installer une chaudière à condensation. Le coût de ces travaux est estimé à **28 000 euros**. Les aides publiques s'élèvent au total à **22 300 euros**, soit 80 % du montant de leurs travaux.

→ Il reste à leur charge : **5 700 euros**, qui peuvent être financés par un emprunt bancaire d'une durée de 10 ans, soit un remboursement d'environ 60 euros par mois. **L'économie attendue la première année peut atteindre 54 % sur la facture de chauffage et d'eau chaude.**



**SI VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :**

**Un numéro national à votre service : N°Azur 0810 140 240 (prix d'un appel local).**

**Ou connectez-vous sur : [renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)**